

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, **MATHIEU JOHNSON**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur adjoint, Stratégie et développement GNR, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande prioritaire de reconsidération du maintien de la suspension du processus d'examen des contrats d'achat de gaz naturel renouvelable (« GNR ») et visant l'approbation des caractéristiques de contrats de GNR* »;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 26 novembre 2019.

(s) Mathieu Johnson

MATHIEU JOHNSON

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 26^e jour de novembre 2019

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec